



ENVIRONNEMENT

Brazzaville se dote d'un plan d'action climat

La mairie de Brazzaville, l'Agence française de développement (AFD) et les experts de Suez consulting ont lancé, le 29 janvier, le plan d'action climat de la capitale congolaise.

Le représentant de l'AFD au Congo, Maurizio Cascioli, a affirmé qu'il ne s'agit pas de rédiger un nouveau document qui restera dans les tiroirs, mais plutôt de développer une programmation intelligente et opérationnelle des investissements à réaliser.

Page 5

Les participants à la rencontre / Adiac



CRISE À L'EST DE LA RDC

Tshisekedi promet une riposte au M23

Le président de la République démocratique du Congo (RDC), Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, dans une déclaration, a promis de riposter aux attaques du M23 à Goma, dans l'Est du pays. « Une riposte vigoureuse et coordonnée contre ces terroristes et leurs parrains est en cours », a-t-il déclaré.

Page 9

VIE DES PARTIS

Dave Mafoula donne son avis sur l'année de la jeunesse



Uphrem Dave Mafoula lors de la conférence de presse / Adiac

Le président du parti politique «Les Souverainistes», Dave Mafoula, a indiqué hier à Brazzaville, au cours d'une conférence de presse, que les objectifs de l'année 2024 dédiée à la jeunesse par le gouvernement n'ont pas été atteints. Selon lui, les emplois promis dans le cadre de cette initiative n'ont pas été créés, tandis que du côté des pouvoirs publics, cet objectif a été inscrit jusqu'en 2026.

Page 2

DÉFENSE

Les activités des FAC en cours de planification



La photo de famille après l'ouverture de la conférence Adiac

La réunion de planification des activités de l'armée nationale en 2025 a été ouverte hier, à Brazzaville, par le chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général de division Guy Blanchard Okoi. Le but de la rencontre est non seu-

lement d'identifier les objectifs, mais aussi d'établir les étapes d'un programme de

réalisation et d'instaurer une infrastructure de fonctionnement.

Page 5

Éditorial

Assainir

Page 2

ÉDITORIAL

Assainir

La collecte des déchets ménagers et l'épuration des eaux usées dans les grandes agglomérations du Congo demeurent jusqu'ici un défi majeur pour les gestionnaires des cités comme Brazzaville et Pointe-Noire qui doivent tout faire pour contenir la pollution croissante en milieu urbain.

Mais à l'heure où la préservation de l'environnement est plus que préoccupante, contribuer à l'amélioration du cadre de vie dans les villes ne devrait plus être le problème des seules municipalités. Elle doit être prise en compte par toutes les composantes de la société dans la mesure où ce défi impacte directement le cadre de vie de la population.

Considérée sous cet angle, la conférence sur l'assainissement urbain que va abriter Brazzaville dans les prochains jours, au vu de l'importance de cette problématique, a conduit les organisateurs à intégrer dans les débats les différentes parties prenantes. Il s'agit notamment des organisations non gouvernementales, de la population elle-même, des administrateurs maires, des partenaires au développement, bilatéraux et multilatéraux.

Véritable moment d'échange, cette conférence permettra, à en croire les organisateurs, d'envisager des solutions durables sur les moyens à mettre en place pour collecter les déchets, mais aussi étudier les mécanismes du processus de toute la chaîne, à savoir du ramassage à la transformation jusqu'à la création d'une valeur ajoutée à donner aux déchets ménagers.

Au regard des expériences des années antérieures où la mission de collecter les ordures était dévolue aux collectivités locales, autrement dit aux mairies d'arrondissement, le pari d'assainir nos villes nécessite à la fois une politique, des moyens financiers, du matériel adapté et des hommes formés en conséquence.

Attendons de voir ce qu'il en sortira.

Les Dépêches de Brazzaville

ANNÉE DE LA JEUNESSE

Dave Mafoula parle d'un échec délibéré

Le président du parti « Les Souverainistes », Uphreme Dave Mafoula, a animé le 30 janvier à Brazzaville une conférence de presse au cours de laquelle il a fait le récapitulatif de la situation socio-politique et économique du Congo. Faisant le bilan de l'année 2024 dédiée à la jeunesse par le chef de l'Etat, l'opposant a estimé que ce projet qui préconisait l'emploi massif aux jeunes est un échec lamentable.

L'ancien candidat malheureux à l'élection présidentielle de 2021 a consacré son discours qu'il a délivré en trois heures de temps à faire le bilan des actions et programmes politiques menés par le gouvernement de 2002 à ce jour. Dave Mafoula a ainsi apprécié, secteur par secteur, la marche du pays et donné son opinion sur les résultats obtenus, un bilan qu'il a qualifié de négatif.

Revenant sur l'année 2024 que le président de la République avait dédiée à la jeunesse, le président du parti "Les Souverainistes" a indiqué à la presse que l'objectif de créer 100 000 emplois n'a pas été atteint. Ce qui laisse résumer que ce programme a été un échec cuisant. « Dans son dernier discours sur l'état de la nation, le président de la République promettait la création de 100 000 emplois au profit des jeunes pour résorber le chômage. Aujourd'hui, nous abordons l'année 2025, rien ne nous prouve que cet objectif a été atteint, parce que la situation des jeunes devient pire qu'avant », a affirmé Uphrem Dave Mafoula.

L'opposant a souligné que cet échec a encore poussé de nombreux jeunes désœuvrés à se lancer dans l'incivisme et le banditisme qui sévissent dans la ville.



Uphreme Dave Mafoula

« Le phénomène «bébés noirs» a pris encore de l'ampleur parce que ces jeunes n'ont pas d'emplois, mais aussi parce que les parents qui subvenaient à leurs besoins sont soit admis à la retraite mais la pension passe difficilement, soit d'autres secteurs paraétatiques dont la majorité cumule des dizaines de salaires impayés », a renchéri l'homme politique.

Les détourneurs des bourses d'étudiants doivent répondre

de leur acte

Dans sa communication, Dave Mafoula est revenu sur le scandale annoncé par le chef de l'Etat dans le même discours, impliquant le vol par des cadres véreux de 6 milliards FCFA affectés pour payer la bourse des étudiants. « Dans son dernier discours sur l'état de la nation, le président de la République nous annonçait que 6 milliards FCFA dédiés à la paye des bourses d'étudiants étaient détournés sans nous dire la suite du dossier. J'invite le chef de l'Etat à faire arrêter ces voleurs afin qu'ils soient jugés et condamnés pour leurs actes », a-t-il souhaité.

Dave Mafoula a ainsi profité pour décrier le laxisme de l'Etat qui, selon lui, connaît bien les cadres qui s'abotent les deniers publics mais sont restés toujours impunis. Parlant de la situation sécuritaire qui prévaut à l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), il a dénoncé les attaques perpétrées contre les ambassades du Congo et des autres pays à Kinshasa. L'opposant appelle les belligérants, notamment le Rwanda et la RDC, au dialogue.

Firmin Oyé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé / Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

OAPI

Harmoniser les législations nationales pour faciliter les échanges

Le président du Conseil d'administration de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (Oapi), Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, lors du lancement le 25 janvier à Yaoundé au Cameroun de la 15^e édition du master en propriété intellectuelle, a souligné la nécessité d'une meilleure harmonisation des législations nationales en matière de propriété intellectuelle afin de faciliter les échanges et les investissements au sein du continent.

Le lancement du master en propriété intellectuelle marque la rentrée académique 2024-2025. Le ministre congolais du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé a rappelé dans son allocution l'engagement du Congo et des autres pays membres à soutenir la formation d'experts africains en propriété intellectuelle. Mettant l'accent sur le rôle crucial de la protection des innovations et des créations dans la diversification économique et le développement durable des pays africains, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes a souligné l'importance accordée par les États membres de l'Oapi au développement de la propriété intellectuelle comme moteur de croissance économique.

Le président du Conseil d'administration de l'Oapi a, par ailleurs, salué l'initiative de cette institution et de l'Académie de propriété intellectuelle De-



Les participants/DR

nis-Ekani (Apide) consistant à former des experts capables de relever les défis liés à la protection et à la valorisation de la propriété intellectuelle sur le continent. La présence du ministre congolais chargé du Développement industriel a été perçue comme un fort soutien politique dont bénéficie l'Oapi dans ses actions de formation et de promotion de la propriété intellectuelle en Afrique. « Son

intervention a été particulièrement appréciée par les participants, soulignant l'implication des gouvernements dans le développement du secteur », souligne le communiqué de presse du ministère congolais du Développement industriel.

La 15^e promotion du master en propriété intellectuelle a réuni trente-neuf futurs experts provenant de quinze pays afri-

cains. Il s'agit d'un large éventail de compétences et de nationalités, assurant ainsi une grande richesse et une diversité au sein de la formation. Simultanément à la rentrée des étudiants, le nouveau comité scientifique de l'Apide a été installé. Composé d'experts de renommée internationale comme le Pr Joseph Fometeu de l'Université de Ngaoundéré au Cameroun et le Dr Yvon

Laurier Ngombé, avocat à la Cour d'appel de Paris, ce comité a pour mission de garantir l'excellence du programme du master. A l'issue de la double cérémonie, des félicitations ont été adressées aux nouveaux auditeurs qui contribueront bientôt au renforcement des capacités africaines en matière de propriété intellectuelle.

Parfait Wilfried Douniama

ASSAINISSEMENT DE BRAZZAVILLE

Les ONG et les pouvoirs publics s'impliquent

Un atelier de rencontre entre les ONG et les pouvoirs publics s'est tenu le 29 janvier à Brazzaville, notamment au Centre interdiocésain des œuvres. L'objectif était d'avoir l'opinion des pouvoirs publics sur les politiques en matière de gestion des ordures ménagères au Congo.

Organisé par l'ONG Protection environnement association (PEA), l'atelier s'est inscrit dans le cadre du projet «Plaidoyer sur la gestion durable des ordures ménagères à Brazzaville» financé par l'Union européenne (UE) à travers le Precap-Ccod. Ce projet vient faire face à la situation que constatent les Brazzavillois, notamment le morcellement des déchets dans l'espace public, a indiqué le manager général de l'ONG PEA, Serge Patrick Mvouama. Face donc à cette situation, cette ONG, à travers Precap-Ccod, a mis en place un plaidoyer pour la gestion durable des objets ménagers en direction des décideurs. La première étape consistait à les identifier. « Nous sommes à notre deuxième atelier. Au premier, il y avait la mairie représentée par les conseillers municipaux, le ministère des Finances (ceux qui signent les contrats), et le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation avec les agences spécialisées. Suite au réaménagement, il y a maintenant un ministère de l'Assainissement qui était invité à ce deuxième atelier, malheureusement il n'y



Les représentants des ONG et des pouvoirs publics posant après l'atelier/Adiac

a eu aucun représentant et nous avons déploré cela. Il en est de même pour le député de la commission Environnement de l'Assemblée nationale », a fait savoir le manager général de l'ONG. L'ONG PEA voudrait dans sa démarche contacter tous ceux qui travaillent sur la question pour avoir des propositions et s'adresser aux décideurs pour l'amélioration de cette situation et arriver à zéro déchet dans l'espace public. Pour son manager général, Serge Patrick Mvouama, il faudrait que les ministères concernés signent un contrat dans les brefs délais avec une agence spécialisée qui

va remplacer Averde pour que la ville soit assainie. Pour sa part, le représentant du ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille public, Jared Kodi, a axé son speech sur les opportunités et stratégies pour financer la gestion des ordures ménagères au Congo. Lors du dernier remaniement du gouvernement, a-t-il dit, le chef de l'État, Denis Sassou N'Gusso, a mis en place un ministère chargé de l'Assainissement pour mieux répondre aux questions liées à la salubrité dans les villes urbaines. Dès lors, la seule mission pour le ministère chargé des Finances est

de trouver les fonds nécessaires pour le financement des budgets. Et les différentes sources de financement sont les recettes fiscales, les recettes douanières, les fonds issus des partenaires techniques et financiers... Alain Ampolo, directeur de la Prévention des pollutions et des nuisances, a abordé les actions de la direction générale de l'Environnement en lien avec la gestion des ordures ménagères dans le pays. Il a indiqué que parmi les outils juridiques utilisés pour la gestion des déchets, il y a la Constitution du 25 octobre 2015 ; la loi 33-2023 du 17 novembre 2023 sur la ges-

tion durable de l'environnement, la circulaire 0613/MEFDDE/CAB/DGE, les conventions internationales (Conventions de Bâle et de Bamako...).

Il a fait mention également des journées de sensibilisation et l'établissement des partenariats, sans oublier de mentionner la Journée mondiale de l'environnement célébrée le 5 juin de chaque année. Pour lui, la sensibilisation passe également par la Journée africaine de l'environnement, les échanges réguliers avec les maires. Alain Ampolo a parlé aussi de la validation des notices d'impact environnemental et social, l'audit environnemental et social et des études d'impact environnemental et social. Il y a aussi la délivrance des agréments et le suivi des promoteurs de gestion des déchets; missions de suivi et de contrôle des installations ; missions à travers les directions départementales ; contrôle de la conformité environnementale ; évaluation des impacts sanitaires et environnementaux liés à la gestion des déchets ; élaboration des stratégies et des plans de gestion des déchets.

Bruno Zéphirin Okokana



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET AMI N°002/MSP/UGP-GAVI/25 POUR LA CONSTITUTION DE LA BASE DE DONNEES DES FOURNISSEURS

Date de Publication : Le 29/01/2025
Date limite de dépôt : Le 28/02/2025

Date de Publication : Le 29/01/2025
Date limite de dépôt : Le 28/02/2025

I. CONTEXTE

La République du Congo est, depuis 2018, éligible au financement GAVI Alliance pour assurer la couverture vaccinale sur l'étendue de tout son territoire. Ainsi pour une gestion rationnelle de ces fonds, le gouvernement de la République du Congo, par son Ministère de la Santé et de la Population (MSP), a mise en place le 26 mars 2024, une Unité de Gestion de Projets (UGP) conformément à ses accords signés avec GAVI. L'Unité de Gestion des Projets GAVI ainsi créée, est chargée d'assurer l'utilisation efficace et efficiente des fonds issus de toutes les subventions de GAVI au Congo.

C'est dans ce cadre que le Ministère de la Santé et de la Population, souhaite pré-qualifier les fournisseurs des biens et prestataires de services ainsi que les entreprises de petits travaux, en vue de constituer une base des données à partir de laquelle ils seront consultés dans le cadre des procédures de passation des marchés lancées par voie de demandes de cotations (DC) et de demande de factures pro forma (DFP).

Les fournisseurs et prestataires retenus seront pré-qualifiés (accrédités) pour une période de douze mois (soit une année), renouvelable une fois.

II. OBJECTIF

L'objectif du présent avis de préqualification de fournisseurs et prestataires est de consulter toutes les entreprises désireuses de prêter avec le Ministère de la Santé et de la Population, afin de constituer un fichier de prestataires par domaine d'activités en rapport avec les marchés publics et permettre ainsi une mise à concurrence restreinte selon les procédures nationales. A l'issue de cette préqualification, une lettre du Ministère de la Santé et de la Population à travers l'UGP-GAVI, sera envoyée aux prestataires retenus.

Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) est lancé à l'intention de tous les fournisseurs et prestataires sur l'ensemble du territoire national.

III. PROFIL :

- Être une structure morale ou physique de droit Congolais ;
- Prouver une expérience dans le(s) domaine(s) d'activités mentionnés ;
- Fournir les informations suivantes pour démontrer ses capacités organisationnelle, technique et financière à exécuter d'éventuels contrats.

A. SOCIÉTÉS DE DROIT PRIVE ET PROFESSION LIBÉRALE

- Une copie du registre commercial (RCCM) spécifiant clairement les domaines d'activités dans lesquels le prestataire intervient
- Une copie de l'Attestation d'affiliation à la Caisse

Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)

- Une attestation d'immatriculation fiscale
- Statuts de la Société indiquant le domaine d'intervention, le cas échéant
- Une copie de l'Attestation ou Agrément du Ministère de travaux publics pour les travaux
- toutes autres pièces prouvant la crédibilité des fournisseurs, entreprises ; etc.

B. DESCRIPTION DES SERVICES ET BIENS A FOURNIR

- Décrire d'une façon détaillée en mentionnant la qualité du produit ou service que l'on propose selon les normes nationales et internationales

IV. PERSONNELS ET CONTACTS

Préciser les noms et prénoms des personnes habilitées à engager la structure, conformément aux statuts de l'entreprise, ou ses propres coordonnées en cas de consultant individuel (Adresse physique, Téléphone, E-mail, site web).

V. DEPOT DE DOSSIER

Les dossiers de préqualification doivent être déposés, contre accusé de réception, dans une enveloppe sous pli fermé adressé à « la Coordinatrice de l'Unité de Projet de Gestion des Financements GAVI » sis derrière l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique au Congo, bloc 1, parcelle 70/59 bis, arrondissement 2 Bacongo Brazzaville, République du Congo

Adresse électronique : ugpgavicongo@gmail.com

Veuillez mentionner clairement le numéro de l'AMI et la catégorie des biens/fournitures ou des services ou travaux faisant objet de soumission.

VI. DOMAINES D'ACTIVITES

Les personnes morales et physiques désireuses d'être pré-qualifiées par l'UGP doivent soumissionner selon leur spécialisation dans les domaines suivants :

VII.1. FOURNITURES DE BUREAU

VII.2. EQUIPEMENTS ET CONSOMMABLES INFORMATIQUES

- Hardware, antivirus, clés USB; sac, souris, etc.
- Cartouches d'encre pour imprimantes et photocopieurs; toners, etc.
- Copieur, desktop et laptop;
- Scanner, etc...

VII.3. MOBILIER DE BUREAU

VII.4. TRAVAUX D'IMPRESSION

VII.5. SERIGRAPHIE

- Fourniture et impression des T-Shirt, Gilets et Casquettes avec inscription et/ou logo brodé ou imprimé;
- Fourniture et impression des stylos, des insignes avec inscription et/ou logo;
- Fourniture et impression de tous autres badges ; roll-up, fanion, etc.

VII.6. LOCATION VEHICULE

- Location véhicule pour une longue durée avec chauffeur

- Location véhicule pour une courte durée avec chauffeur

VII.7. SALLE DE CONFERENCE ET/OU SERVICE TRAITEUR

- Location de salle de conférence (sonorisation, matériel de projection, parking, sécuritaires aux normes, ...) avec service traiteur;

- Location salle de conférence sans service traiteur;

- Service traiteur uniquement.

VII.8. ENTRETIEN, MAINTENANCE ET REPARATION VEHICULES ET ENGIN MOTORISES

- Entretien périodique du parc automobile
- Fourniture des pièces de rechange, batteries, pneus, accessoires des véhicules

- Entretien périodique de canons et moteurs hors-bord

VII.9. ENTRETIEN, MAINTENANCE ET REPARATION DES EQUIPEMENTS DE FROID

- Maintenance périodique de chambre froide
- Entretien périodique et maintenance des équipements de froid (climatiseurs, réfrigérateurs, ...)

VII.10. ENTRETIEN, MAINTENANCE ET REPARATION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET BUREAUTIQUES

VII.9. ENTREPRISES DES TRAVAUX DE GENIE CIVIL

- Petits travaux de construction générale, rénovation/aménagement, réhabilitation des bâtiments.

VII.10. BUREAUX D'ETUDES

- Travaux de conceptions architecturales;
- Etudes/Enquêtes diverses.

VII.11. PRODUITS D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE

VII.12. SERVICES DE GARDIENNAGE

VII.13. FOURNITURE DE CARBURANT

VII.15. FOURNITURE DE SERVICES D'INTERNET

VII.16. AUTRES SERVICES DIVERS

Cette liste des prestations n'est pas exhaustive. L'UGP reste ouverte et acceptera à sa discrétion toute autre proposition dans des domaines d'activités autre que ceux énumérés ci-dessus.

•DEMANDE DE CLARIFICATION

La complétude des TDRs se trouve au siège du Projet. Toute demande de clarification sur cet avis de pré qualification doit être adressée à l'UGP-GAVI qui tâchera de répondre à toutes les demandes de clarification dans les meilleurs délais, et ce, avant la date butoir de soumission des dossiers.

Email : ugpgavicongo@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 28 Janvier 2025

La Coordinatrice,

Dr Liptia Auréole NDOUNDOU

DÉFENSE

Les Forces armées congolaises planifient leurs activités

Le chef d'état-major général, le général de division Guy Blanchard Okoi, a lancé le 30 janvier à Brazzaville les travaux de la conférence de planification des activités pour l'année 2025.

La réunion annuelle de trois jours regroupe les commandants organiques (état-major général, terre, mer, air, écoles logistiques et renseignements) et opérationnels, commandants des zones militaires de défense 1 et 9 des Forces armées congolaises (FAC). Elle a pour but non seulement d'identifier les objectifs précis, mais aussi d'établir les étapes d'un programme de réalisation et éventuellement d'instaurer une infrastructure de fonctionnement.

Dans son allocution d'orientation, Guy Blanchard Okoi, comme suite à la démarche programmatique des FAC, a précisé que loin d'être une routine de chaque début d'année, la conférence de planification des FAC est pour le commandement le moment de bâtir ensemble l'armature des actions que mèneront les FAC pour l'année en cours. Elle répond au principe de la



La photo souvenir après l'ouverture de la conférence/Adiac

prévoyance qui représente la projection de l'officier dans le futur en se souvenant que plus on se lève dans la hiérarchie, plus l'imprévoyance est impardonnable.

C'est ainsi, a-t-il poursuivi, que le travail doit être fait de sorte que le produit de cette conférence de planification reflète les valeurs organisationnelles et surtout un équilibre entre les actions et les besoins en termes

de sécurité, de formation, d'instruction, d'entraînement et d'équipement.

« La recherche de cet équilibre nous conduit à maintenir nos formations déjà éprouvées de nos précédentes conférences en deux temps. Le premier est l'ouverture d'esprit à travers les exposés thématiques sur les problématiques qui devront éveiller en nous, en

tant que chefs, la volonté d'une adhésion de l'esprit qui magnifie l'obéissance aux nouvelles dispositions pour l'amélioration de la gouvernance des structures ; le second temps porte sur la présentation de l'instruction du chef d'état-major général des FAC relative à la programmation de nos activités communes de 2025 (...) », a-t-il indiqué.

Précisons que cette conférence est un moment d'échange et de dialogue fécond entre le chef d'état-major général et ses grands subordonnés. Elle s'inscrit dans une logique d'optimisation du travail et d'amélioration des performances, en adéquation avec les exigences de la gestion axée sur les résultats.

Guillaume Ondze

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Un plan d'action climat lancé à Brazzaville

Une réunion de cadrage pour l'élaboration et la définition d'un plan de climat territorial pour la ville de Brazzaville s'est déroulée en présentiel et en vidéo conférence, le 29 janvier, sous la supervision du maire Dieudonné Bantsimba, en présence d'une délégation de l'Agence française de développement (AFD) conduite par son directeur, Maurizio Cascioli.

« Aujourd'hui c'était la première réunion de cadrage, disons de lancement avec l'équipe des consultants, à savoir l'équipe de la mairie de Brazzaville, les experts de Suez Consulting depuis la France et l'AFD. Cette première rencontre doit être suivie très rapidement par d'autres avec les autorités nationales, mais aussi les autorités communautaires. Effectivement, nous avons souligné, avec monsieur le maire, la nécessité de bien faire participer l'ensemble des autres parties prenantes », a précisé Maurizio Cascioli. Selon le directeur de l'AFD, il ne s'agit pas de rédiger un nouveau document qui restera dans les tiroirs des uns et des autres, mais plutôt d'avoir une programmation intelligente, opérationnelle des investis-



Les participants à la rencontre/Adiac

sements à faire. Et sur ce, il faudra qu'il soit nécessaire que les ambitions au niveau national trouvent une application au niveau local à travers ce premier contact. « Un gros travail avait été déjà fait pour réaliser les analyses qui ont été soutenues parfois par d'autres bailleurs de fonds et directement menées par l'Etat. Il faudra pouvoir s'appuyer là-dessus. Et surtout pour construire, écouter tout le monde », a-t-il fait savoir.

Parlant de la méthodologie à suivre avec la population, il est prévu également des petites activités de mobilisation citoyenne, à savoir la rencontre et l'écoute de la population, notamment celle plus vulnérable, pour avoir une approche plus particulière sur les gens...

G.O.



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS
N°_001_/MSP/CAB/UGP-GAVI.25
RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CHAUFFEUR DE LIAISON DE L'UNITE DU PROJET DE GESTION DES FINANCEMENTS GAVI**

1. CONTEXTE GENERAL ET DESCRIPTION DU PROJET

Dans le cadre de l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD), la République du Congo s'est dotée pour le compte de la période 2018-2030, d'une politique sanitaire nationale basée sur les engagements nationaux et internationaux et fixant les principales orientations stratégiques à mettre en œuvre pour améliorer le niveau de santé de la population.

Pour atteindre ses objectifs, le Congo collabore avec des partenaires nationaux et internationaux à l'instar de l'Alliance GAVI qui a pour mission de sauver la vie d'enfants et protéger la santé des populations en améliorant l'accès à la vaccination dans les pays pauvres.

A partir de Mars 2024, à la suite des efforts de collaboration entre GAVI et le Ministère de la Santé et de la Population (MSP), des étapes importantes ont été franchies aboutissant à l'instauration d'une unité de gestion du projet GAVI (UGP-GAVI) dans le pays à travers la note de service n°0176/MSP-24, du 26 mars 2024. Cette note a été abrogée par le décret n° 2024-210 du 24 Mai 2024 portant création, attributions et organisations du projet de gestion des financements GAVI.

L'UGP GAVI ainsi créée a pour mission de :

- Assurer la gestion financière des ressources octroyées dans le cadre de la mise en œuvre des projets financés par GAVI;
- Œuvrer pour le renforcement des capacités institutionnelles et les compétences techniques des institutions, structures et services partenaires concernés par les projets financés par GAVI
- Gérer les subventions allouées par d'autres partenaires, à l'issue d'un accord spécifique signé à cet effet.

2. FONCTION ET OBJECTIF PRINCIPAL

L'UGP GAVI recrute en République du Congo un chauffeur Mécanicien à temps plein. Le chauffeur Mécanicien fournira des services de conduite des agents, l'entretien courant du véhicule de l'UGP GAVI et effectuera d'autres activités de soutien administratif et logistique au bureau à Brazzaville jugées nécessaires par la hiérarchie. Ce poste nécessitera de conduire le véhicule appartenant à l'UGP à Brazzaville et à l'extérieur de Brazzaville de manière limitée.

3. MISSIONS ET TACHES DU CHAUFFEUR MECANICIEN

- Sous la supervision du Responsable d'Administration, Finances et Comptable (RAFC) et/ou de son représentant désigné, Le chauffeur mécanicien sera chargé de :
 - Transporter les membres du personnel de l'UGP GAVI pour les courses de service principalement

à Brazzaville et occasionnellement à l'extérieur de Brazzaville en cas de mission de service ;

- Communiquer quotidiennement avec le responsable de la logistique pour organiser les mouvements du personnel selon les horaires des activités ;
- Se rendre à divers endroits à Brazzaville pour déposer ou récupérer les courriers/matériels de l'UGP GAVI selon les besoins ;
- Effectuer les contrôles d'entretien de base du véhicule et signaler tout problème au RAFC ;
- Assurer l'entretien journalier de son véhicule (vérification de l'huile, de l'eau, de la batterie, des freins, des pneus, etc.) et les visites techniques nécessaires ;
- Assurer l'entretien périodique de son véhicule (révision, grand entretien, vidange) ;
- Gérer le véhicule en bon professionnel en vérifiant régulièrement toute défaillance possible avant de prendre la route ;
- Garder le véhicule propre ;
- Maintenir le véhicule avec un niveau de carburant selon les procédures internes ;
- Faire établir pour toute mission, un ordre de mission au moins un jour à l'avance ;
- Faire viser les ordres de mission au départ et à l'arrivée ;
- Tenir à jour les ordres de mission temporaires ;
- Remplir la fiche de pointage des heures normales, supplémentaires et missions effectuées et la faire viser chaque fois par son supérieur hiérarchique ;
- Remplir quotidiennement le carnet de bord avant ou après l'utilisation du véhicule (kilométrage, destination, consommation de carburant, réparations et pannes éventuelles) ;
- Signaler toute anomalie ou défaut du véhicule au RAFC du projet sur une fiche prévue à cet effet ;
- Effectuer toute autre tâche demandée par la hiérarchie.

4. NIVEAU DE QUALIFICATION ET COMPETENCES REQUISES

4.1. Formation :

- Être détenteur d'un BEPC/BEMG au moins ;
- Savoir lire et écrire le français ;
- Posséder une connaissance approfondie des règles de circulation, du réseau routier et de la circulation à Brazzaville et dans les zones avoisinantes.

- Certification en conduite défensive préférée.
- Avoir un permis de conduire valide de catégorie B au moins.

4.2. Expérience :

- Avoir une expérience d'au moins 5 ans en tant que chauffeur professionnel.
- Une expérience antérieure en tant que chauffeur dans une organisation internationale ou dans

un projet financé par les bailleurs de fonds internationaux serait un atout.

4.3. Compétences Techniques :

- Posséder un permis de conduire valide.
- Posséder un dossier de conduite impeccable.
- Capable de s'engager efficacement et de manière proactive avec le personnel.
- Travail bien en équipe et sous pression.
- Disposé à travailler des heures supplémentaires, des heures creuses, les week-ends et les jours fériés, selon les besoins.
- Être apte à travailler en équipe et sous la pression des situations d'urgence ;
- Faire preuve de probité, de confidentialité dans le travail ;
- Avoir la maîtrise du français ;
- Une bonne connaissance des langues locales est un atout.

5. dépôt des candidatures et procédures de sélection

Les dossiers de candidatures sont déposés au Siège de l'UGP-GAVI, sis au bloc 1 parcelle 70/59 bis, Arrondissement 2 Bacongo à Brazzaville, derrière l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique au Congo

Date et heure limites de dépôt : 14 février à 12h00.

6. Eléments du dossier :

- Une lettre de motivation adressée à la Coordinatrice de l'UGP-GAVI. Prière mentionner le titre du poste dans l'objet de votre lettre « Chauffeur Mécanicien »
- Un Curriculum Vitae détaillé à jour ;
- Une photocopie du permis de conduire en cours de validité ;
- Les copies des diplôme et brevets de formation, attestation de service rendus, etc.
- Liste des trois personnes de référence professionnelles (responsables hiérarchiques directs

7. Processus de recrutement comprend les étapes suivantes :

- Sélection sur base du CV et autres documents exigés ;
- Test écrit et pratique ;
- Entretien / interview avec les finalistes

Seuls les candidats retenus à l'issue de la première sélection seront contactés

A Brazzaville, le 28/01/2025

La Coordinatrice,

Dr Liptia Auréole NDOUNDOU

HAÏTI

Le président qualifie les décisions de Trump II de catastrophiques

Selon Leslie Voltaire, les mesures annoncées par le président américain, Donald Trump, auront des conséquences dramatiques pour son pays, déjà confronté à une grave crise économique et humanitaire.

Le président du Conseil présidentiel de transition de Haïti a qualifié les décisions de Donald Trump II, qui consistent à geler les programmes d'aide, expulser les migrants et bloquer l'entrée des réfugiés, de « catastrophiques ». Selon lui, ces mesures auront des conséquences dramatiques pour le pays, déjà confronté à une grave crise économique et humanitaire. Leslie Voltaire a exprimé ces préoccupations après une réunion avec le pape François, au Vatican. « Trump a qualifié Haïti de « pays de merde », ce qui laisse penser qu'il ne se souciera pas particulièrement du pays. Le président de la République dominicaine, Luis Abinader, poursuit une politique de rapatriement rapide, renvoyant chaque semaine environ 10 000 Haïtiens », a-t-il dit.

Par ailleurs, avec l'escalade des violences des gangs, environ 700 000 personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays. L'aide apportée par le Programme alimentaire mondial et l'Organisation internationale pour les migrations reste insuffisante face à l'ampleur de la crise. « Si rien n'est fait, la situation risque de devenir catastrophique », craint le président haïtien.

Environ 200 000 personnes ont été expulsées de force vers Haïti au cours de l'année dernière, principalement en provenance de la République dominicaine. Le président par intérim haïtien et son gouvernement de transition sont responsables de la préparation des élections générales, un objectif qui semble de plus en plus difficile à atteindre dans le contexte actuel de crise politique, économique et sécuritaire.

N.Nd.

COMMUNIQUÉ

Il est porté à la connaissance de tous les membres de l'Amicale des anciens Elèves Congolais de l'Institut International de l'Eau et de l'Environnement en sigle AEC-2IE (ex groupe des écoles EIER-ETSHER), toutes les promotions confondues, de la tenue de l'Assemblée Générale électorale le samedi 01 février 2025 à 11h précise dans l'une des salles de réunion de GHS (hôtel de la coupole) sis au rond-point la coupole en face de l'ex immeuble Ecobank. Se présent communiqué tient lieu de faire part.

Bureau provisoire

Contacts: 055693711/064617372

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

AFRIQUE DE L'OUEST

Le Mali, le Niger et le Burkina Faso quittent officiellement la Cédéao

Le Mali, le Niger et le Burkina Faso ont officiellement quitté, le 29 janvier, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), marquant la fin d'une année de tensions diplomatiques intenses.

La décision intervient après une série de désaccords et de sanctions imposées par l'institution régionale, qui semble désormais fragilisée, son avenir étant plus incertain que jamais. Dans un communiqué, la Cédéao a exprimé sa volonté de maintenir des « portes ouvertes au dialogue », malgré cette rupture. L'organisation régionale a demandé à ses douze membres restants de continuer à reconnaître les passeports et cartes d'identité nationaux des citoyens des pays sortants, ceux-ci portant encore le logo de la Cédéao.

Ces citoyens pourront continuer à exercer leurs droits de circulation, de résidence et d'établissement sans visa, conformément aux proto-

coles existants de la Cédéao, et ce, « jusqu'à nouvel ordre ». Par ailleurs, les échanges commerciaux entre les pays sortants et les États membres pourront se poursuivre selon les règles actuelles de l'institution, ce qui permet de maintenir une certaine fluidité économique dans la région. Le Mali, le Niger et le Burkina Faso, désormais réunis au sein d'une nouvelle confédération, l'Alliance des États du Sahel, ont justifié leur départ par ce qu'ils considèrent comme des sanctions « inhumaines, illégales et illégitimes » imposées par la Cédéao à la suite des coups d'État militaires qui ont porté leurs dirigeants au pouvoir.

Ils reprochent également à

l'organisation Ouest-africaine de ne pas avoir apporté un soutien suffisant dans leur lutte contre les violences jihadistes et de suivre une ligne politique trop alignée avec les intérêts français. Le 28 janvier, à Dori au Burkina Faso, lors de la célébration du premier anniversaire du retrait des trois pays de la Cédéao, les forces vives de la région du Sahel ont exprimé leur solidarité et leur soutien indéfectible aux dirigeants des trois pays : le général Abdouramane Tiani (Mali), le capitaine Ibrahim Traoré (Burkina Faso) et le général Assimi Goïta (Mali), dans leur combat pour la souveraineté, la dignité et le respect des peuples de la région.

Noël Ndong

BAD

Les partenaires promettent des fonds en soutien au programme d'accès à l'électricité

Les partenaires de développement ont promis des fonds en soutien à la mise en œuvre de la Mission 300, une initiative ambitieuse pour raccorder 300 millions de personnes à l'électricité en Afrique subsaharienne d'ici à 2030, selon la Banque africaine de développement (BAD).

Dans un discours prononcé lundi à la session d'ouverture du Sommet africain de l'énergie de la Mission 300 dans la ville portuaire tanzanienne de Dar es Salaam, le président de la BAD, Akinwumi Adesina, a déclaré que la Banque islamique de développement (BID) avait annoncé une aide de 2,5 milliards de dollars, la Banque asiatique

Banque mondiale engageraient 40 milliards de dollars dans la Mission 300, dont 18,2 milliards de la part de la BAD et 22 milliards de la part du Groupe de la Banque mondiale. Selon lui, l'accès à l'électricité est critique pour la croissance économique de l'Afrique, alors que le manque d'une électricité suffisante réduit chaque an-

nee des services publics et garantir la transparence des accords de licence et d'achat d'électricité, ainsi que des régimes tarifaires prévisibles qui reflètent le coût de la production. « Le secteur privé sera également essentiel pour développer les systèmes de mini-réseaux et hors réseau afin d'atteindre des millions de personnes sans accès à l'électricité en réseau dans les zones rurales », a poursuivi le chef de la BAD.

A l'ouverture du sommet, qui a réuni 25 chefs d'Etat africains et 2600 délégués, la présidente tanzanienne Samia Suluhu Hassan a affirmé que la Mission 300 contribuerait à accélérer l'ambitieuse stratégie nationale de cuisson propre pour que 80% des Tanzaniens utilisent des solutions de cuisson propres d'ici à l'année 2034.

Xinhua

«Le secteur privé sera également essentiel pour développer les systèmes de mini-réseaux et hors réseau afin d'atteindre des millions de personnes sans accès à l'électricité en réseau dans les zones rurales»

d'investissement pour les infrastructures a promis 1,5 milliard de dollars et le Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole s'est engagé sur 2 milliards de dollars.

Akinwumi Adesina a fait savoir que la BAD et la

née le produit intérieur brut du continent de 2 à 4%.

Avec la mise en œuvre de la Mission 300, des réformes critiques seront nécessaires pour élargir la part des énergies renouvelables, améliorer le fonctionnement et la perfor-

SITUATION SÉCURITAIRE ET HUMANITAIRE DANS LE KIVU

La Corap appelle à l'unité et la solidarité des Congolais

La Coalition des organisations de la société civile pour le suivi des réformes et de l'action publique (Corap), très préoccupée par la situation sécuritaire qui se dégrade dans la partie Est de la République démocratique du Congo (RDC), condamne fermement l'agression de l'AFC/M23, soutenue par le Rwanda, dans le Kivu et tout récemment dans la ville de Goma.

L'action du groupe armé M23 et des militaires rwandais a occasionné, selon la Coraf, l'aggravation de la situation humanitaire déjà catastrophique dans le Nord-Kivu. «La population vit actuellement sans énergie électrique, sans eau potable, ni accès à l'internet. Bien au-delà, les hôpitaux sont très débordés !», a indiqué la Corap.

Cette constellation d'organisation de la société civile exprime sa solidarité envers la population du Nord-Kivu et de Goma. Elle dénonce sans réserve cette violence insupportable qui met en mal intentionnellement les droits humains. Elle condamne, par ailleurs, avec la même fermeté, les actes de vandalisme et de pillage qui ont défigurés Kinsha-

sa, le 28 janvier. «Des ambassades, des supermarchés, des entreprises de télécommunications, des habitations privées et bien d'autres établissements ont été pris pour cibles. Bien que le droit à la manifestation soit fondamental, ces violences sont inacceptables. Nous appelons au respect de l'intégrité des biens et à la préservation de l'ordre public dans la capitale», a souligné la Corap, exigeant des enquêtes judiciaires contre les auteurs de ces dérapages afin qu'ils répondent de leurs actes.

Soutien aux forces armées congolaises

La Corap réaffirme son soutien à la population du Nord-Kivu, aux femmes et aux enfants particulièrement, et aux



Emmanuel Musuyu, devant les représentants des organisations membres, lors de l'assemblée générale de la CorapDR

Forces armées de la RDC et les Wazalendo, qui défendent courageusement la souveraineté nationale. «Leur sacrifice mérite reconnaissance et solidarité», a-t-elle insisté. La Corap reste, dans ces mo-

ments de douleur et d'incertitude, déterminée et engagée dans sa lutte pour un Congo pacifique, juste et prospère. «Nous appelons à l'unité et à la solidarité nationale, convaincus qu'ensemble,

nous pouvons surmonter cette épreuve et bâtir un avenir meilleur pour tous les Congolais», a exhorté cette plateforme d'organisations non gouvernementales.

Lucien Dianzenza

L'Unicef à la quête de 200 millions de dollars pour assister les enfants

L'aggravation de la guerre dans la partie Est de la République démocratique du Congo (RDC) est non sans conséquence sur la situation des enfants congolais. Face à l'intensification des combats entre l'armée et les rebelles du M23 appuyés par le Rwanda, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) plaide pour la protection des enfants.

À travers un communiqué de presse, l'agence onusienne lance un appel pour une mobilisation urgente de 22 millions de dollars américains. Ces fonds lui permettront de venir en aide à 282 000 enfants en situation de détresse, notamment en assurant l'accès à l'eau potable et à des infrastructures sanitaires adéquates, aux médicaments, aux fournitures médicales et aux traitements pour les enfants souffrant de malnutrition sévère...

Au-delà de l'aide humanitaire, l'Unicef exhorte toutes les parties impliquées dans le conflit à cesser les violences qui aggravent chaque jour un peu plus les souffrances des enfants et de la population civile. Dans un communiqué de presse, il exprime sa profonde préoccupation face à la détérioration rapide de la situation dans la région. Tout en rappelant qu'au cours des trois derniers mois plus de 658 000 personnes ont été nouvellement déplacées, dont une large majorité d'enfants, l'agence onusienne fait sa-



voir que la recrudescence des affrontements à Goma, au Nord-Kivu, a contraint de nombreuses familles à fuir à plusieurs reprises, cherchant désespérément refuge dans d'autres quartiers de la ville ou dans des camps de fortune déjà surpeuplés. Le représentant intérimaire de l'Unicef en RDC, Jean-François Basse, a déclaré que «la situation à Goma s'est considérablement détériorée, aggravant une crise humanitaire déjà alarmante». La population qui manque de tout souffre de la faim, de la soif et est à bout de forces. Les familles privées d'accès à l'eau, à l'électricité et à l'internet se réfugient où elles le peuvent pour échapper aux violences. Suite à la détérioration des conditions de vie, les enfants étant plus vulnérables sont exposés aux maladies.

L'Unicef alerte ainsi la communauté sur la propagation de maladies comme le choléra, la rougeole et la variole, exacerbée par le manque d'hygiène et la promiscuité dans les camps de déplacés.

Blandine Lusimana

Félix Tshisekedi promet une riposte au M23

Face à la progression constante du groupe armé antigouvernemental M23 et des forces rwandaises dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a mis en garde sur un risque d'escalade.

La prise de Goma après une offensive éclair de quelques semaines a suscité de nombreux appels à la fin des combats et au retrait des troupes rwandaises, parmi lesquels ceux de l'Organisation des Nations unies, des Etats-Unis, de la Chine et de l'Union européenne, de l'Organisation internationale de la francophonie ou de l'Angola.

Peu avant minuit mercredi, le président Félix Tshisekedi, resté silencieux depuis le début de l'offensive sur Goma, s'est adressé à la nation dans une allocution retransmise à la télévision nationale. Reconnaisant une «aggravation sans précédent de la situation sécuritaire» dans l'Est, il a dit vouloir «rassurer» les Congolais. «Une riposte vigoureuse et coordonnée contre ces terroristes et leurs parrains est en cours», a assuré le chef d'Etat, louant des forces armées congolaises en dépit de leurs revers quasi systématiques face au M23 et à ses alliés rwandais.

Condamnant «le silence» et «l'inaction» de la communauté internationale face à «la barbarie du régime de Kigali», il a mis en garde contre le risque d'«une escalade aux conséquences imprévisibles» dans la région des Grands Lacs.

Pendant ce temps, le M23 a ouvert un nouveau front dans l'Est de la RDC en s'emparant, selon des sources locales, des villages de Kiniezire et Mukwidja dans la province du Sud-Kivu, voisine de celle du Nord-Kivu dont Goma est la capitale. Avec cette nouvelle progression vers le Sud, que ni l'armée congolaise ni le gouvernement de Kinshasa n'avaient confirmée mercredi dans la journée, la capitale provinciale de Bukavu et l'aérodrome non loin pourraient se retrouver menacés.

L'ambassadeur itinérant du Rwanda pour la région des Grands Lacs, Vincent Karega, a déclaré que le M23 allait continuer d'avancer dans l'Est de la RDC, voire bien

au-delà, évoquant même une possible prise de pouvoir à Kinshasa.

Mercredi toujours, à l'issue d'une réunion virtuelle convoquée par le Kenya, la Communauté des Etats d'Afrique de l'Est a «fermement exhorté» la RDC à «engager le dialogue» notamment avec le M23, ce que Kinshasa refuse. Le président rwandais, Paul Kagame, a participé à cette réunion. Félix Tshisekedi avait en revanche décliné l'invitation, préférant se rendre à Luanda «pour une analyse commune des étapes à suivre» avec le président angolais, João Lourenço, selon un communiqué de la Présidence angolaise.

L'échec des initiatives diplomatiques

Jusqu'à présent, les initiatives diplomatiques lancées pour tenter de régler le conflit qui dure depuis plus de trois ans n'ont rien donné.

La Communauté de développement de l'Afrique aus-

trale, qui a déployé fin 2023 une force de paix dans l'Est de la RDC (SAMIRDC) pour épauler les forces congolaises face au M23, a annoncé jeudi matin qu'elle se réunirait ce vendredi dans la capitale zimbabwéenne, Harare, pour un sommet extraordinaire sur la situation dans l'Est de la RDC. Quelques heures après la déclaration de son homologue, le président rwandais a lui aussi haussé le ton en visant l'Afrique du Sud, qui participe à la SAMIRDC et à la Monusco, la force onusienne de maintien de la paix, en appui de l'armée congolaise dans l'Est de la RDC, et y a perdu 13 soldats dans les récents combats. La SAMIRDC «n'est pas une force de maintien de la paix, et n'a pas sa place dans cette situation», a martelé le président Kagame dans un message publié sur X, car elle est «engagée dans des opérations de combat offensives pour aider le gouvernement de la RDC à lutter contre son propre peuple,

en travaillant aux côtés de groupes armés génocidaires comme les FDLR qui ciblent le Rwanda». «Si l'Afrique du Sud préfère la confrontation», le Rwanda peut réagir «à tout moment» en prenant en compte ce «contexte», a-t-il prévenu.

500 000 personnes déplacées depuis début janvier

Les combattants du M23 et leurs alliés rwandais sont entrés dans Goma dimanche soir. La ville, coincée entre le lac Kivu et la frontière avec le Rwanda, était déjà encerclée depuis plusieurs jours. Mais après des combats intenses, le calme est revenu mercredi. Les affrontements dans la ville ont fait plus de 100 morts et près d'un millier de blessés, avaient indiqué mardi des hôpitaux de la ville. Ils ont aggravé une crise humanitaire chronique dans la région où, selon les Nations unies, plus de 500 000 personnes ont été déplacées depuis début janvier.

La Rédaction avec AFP

IN MEMORIAM

Emilienne Charlotte LEKOUNDZOU

A l'occasion des 5ans du rappel à Dieu de notre très chère regrettée,
Madame Emilienne Charlotte LEKOUNDZOU,
Ancienne Sénatrice, décédée le 1er Février 2020 en France,
les Familles : LEKOUNDZOU - GAMASSA - GOMA ITSOUA - LAWSON -
MAYANITH - KAMBOU - IKOUNGA - MOUAMBA
vous invites avoir en ce jour du 1er Février 2025, une pensée pieuse
pour le repos de son âme.

Une messe de suffrage sera dite pour son salut,
ce 15 Février 2025 à 15H, en la cathédrale sacré cœur de Brazzaville.

Merci de nous faire honneur de votre présence

Programme des obsèques de Didace Mbemba

Germain Bemba - Bantsimba, deuxième vice-maire de la ville de Pointe-Noire, Hubert Bemba -Milandou, directeur de cabinet du président de l'Assemblée nationale, Nadine Mbemba, en service au ministère de l'Enseignement technique et Professionnel, les enfants du feu Joseph Bruno Bemba, la famille de feu Antoine Ndala, la famille Mpickou, annoncent aux parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de leur frère, fils et époux, Didace Mbemba, agent retraité du Chemin de Fer Congo Océan survenu le 20 janvier 2025 au CHU de Brazzaville se présente comme suit :



Lundi 3 février 2025

09H 00: levée de corps et recueillement salle V.I.P de la morgue municipale de Brazzaville
10H 30: départ pour la résidence familiale, n°9 rue Anatole Nkoukou, quartier Kintsana, arrondissement 8 Madibou et recueillement ;
12H 00: messe de requiem en la paroisse Saint-Paul de Madibou ;
14H 00: inhumation au cimetière les élus du ciel de Koubola ;
16H 00: retour au domicile familial et fin de la cérémonie.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DU PLAN ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

PROJET DE CREATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES
ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS DE REPORT DE LA DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS

Avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet chargé de l'analyse des dimensions du genre face au changement climatique en République du Congo et la promotion de l'inclusion des femmes dans les activités du projet en appliquant une optique climatique

Référence et date de publication : Les Dépêches de Brazzaville N° 4929 du jeudi 16 janvier 2025

Le présent rectificatif s'adresse aux potentiels soumissionnaires à l'avis à manifestation sus cité.

Le rectificatif porte sur :

Les délais de soumission des dossiers : date limite de dépôt des dossiers initialement prévue au 31 janvier 2025 à 14h00 est reportée au 07 février 2025 à 14h00.

Les autres informations de l'avis à manifestation d'intérêt initial restent inchangées.

Fait à Brazzaville, le 29 janvier 2025

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN QUALITE DE L'AGENCE DE VERIFICATION INDEPENDANTE (AVI)

(RELANCE)

(Publication du 31 janvier 2025)

1.Contexte

Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD) un Prêt d'un montant de 70 millions USD et un Don d'un montant de 12 millions USD avec le Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P177786). Le ProClimat a aussi bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions USD de la part de l'IDA. La durée du Projet est de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds serviront à effectuer le paiement au titre du contrat suivant : « Recrutement d'un cabinet en qualité d'Agence de Vérification Indépendante ».

2.Mandat

L'Agence de Vérification Indépendante (AVI) sera chargée de vérifier a posteriori la bonne mise en œuvre des financements de Plans d'Investissement de projet (PIP= dans le cadre de la sous-composante 2.1 et des Subventions de Contrepartie aux MPME et Coopératives et Sous-Subventions aux Groupements de producteurs dans le cadre de la composante 3 et les Transferts Monétaires ou Bons de Travaux Publics de Haute Intensité de Main d'œuvre (TP HIMO) dans le cadre de la composante 6 du Projet.

3.Commanditaire de la mission

Le Ministère de l'Économie, du Plan et de l'Intégration Régionale (MEPIR) à travers l'Unité de Gestion du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés, à présenter leur candidature en vue de la fourniture des services de cette prestation.

4.Profil du prestataire

L'Agence de Vérification Indépendante devra répondre au profil suivant :
-Être un Cabinet d'études ou un cabinet d'audit avec au moins une expérience de 5 ans dans les études, dans le développement communautaire ou/et de l'accompagnement, des bénéficiaires ou des populations cibles ;
-Avoir une expérience d'au moins 3 ans en audit ou contrôle en études économiques des infrastructures rurales ;
-Avoir une expérience d'au moins 3 ans sur des thématiques similaires (infrastructures rurales, développement communautaire, subventions, sécurité alimentaire) serait un atout ;
-Avoir une connaissance fine du contexte national ou une expérience d'au moins 5 ans dans le pays ou dans la région, prouvée par des expériences antérieures, serait également un atout ;
-Avoir travaillé avec un projet financé par

la Banque mondiale ou autres bailleurs serait un atout ;

N.B : Seules les missions approuvées (attestées) seront prises en compte dans l'évaluation.

5.Durée du contrat

La durée du contrat sera de 2 ans, renouvelable en fonction des résultats obtenus. L'AVI devra prévoir de se déplacer dans l'ensemble des zones d'exécution du projet.

6.Dossiers de candidature

Les dossiers de manifestation d'intérêts doivent être constitués d'un document prouvant son existence juridique, sa qualification et/ou son expérience pertinente dans la réalisation des missions similaires, les références des anciens employeurs ainsi que la liste du personnel dédié à la mission.

7.Processus de sélection

La sélection du prestataire se fera en accord avec les procédures définies dans le règlement de passation de marché pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets d'investissement (FPI) de la Banque mondiale, version de septembre 2023. La méthode de sélection à utiliser est la Qualification des Consultants.

Les cabinets d'études intéressés et éli-

gibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des termes de référence (Tdrs) de l'activité à travers l'adresse email suivante : proclimatcongo@gmail.com, ou à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes, du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00.

Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique, sis Impasse du croisement du Groupe Scolaire Remo et l'Avenue Maréchal Lyautey, Résidence Ex Air Afrique, Brazzaville, Email : proclimatcongo@gmail.com, Tél. + 242 : 06 696 16 10

8.Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse email suivante : proclimatcongo@gmail.com, au plus tard le 14 février 2025 à 14 heures 00.

Veuillez préciser en objet le titre de l'AMI. Les dossiers remis en retard ne seront pas acceptés.

Fait à Brazzaville, le 30 janvier 2025

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU

«MON PREMIER MONTREUX AFRIQUE» 2025

Bientôt les castings au Congo

Le comité de sélection du festival d'humour « Mon premier Montreux Afrique » est actuellement en tournée africaine en vue des castings visant à sélectionner les candidats de sa saison 5. Il posera ses valises à Brazzaville, le 15 février, et à Pointe-Noire, le 22 février.

Initié en 2021, le concours « Mon premier Montreux Afrique » est devenu une plateforme incontournable pour promouvoir les humoristes africains à l'international et de propulser leurs carrières. Ce concours de talents est organisé en partenariat avec Castel beer, dans dix pays africains francophones, à savoir le Congo, la République démocratique du Congo, le Cameroun, le Gabon, la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Tchad, le Togo, la Guinée et le Burkina Faso.

Selon les organisateurs, les castings se dérouleront de 10 h à 13 h à l'Institut français du Congo. Ils sont ouverts à tous les humoristes en herbe et majeurs détenant un passeport car « si le candidat n'a pas son passeport au moment de l'annonce de sa participation aux demi-finales, il sera immédiatement remplacé ». Le sketch présenté au casting doit durer 5 à 7 minutes et être impérativement joué en langue française. L'objectif de ce casting est de performer



« Le gagnant se produira au Montreux Comedy Festival en novembre 2025. Les modalités de sa participation seront à la charge, sous la responsabilité et aux frais de la société organisatrice »

en Suisse devant un public francophone. Par ailleurs, les humoristes se présentant doivent être disponibles impérativement du 1er au 9 avril prochain pour les demi-finales, du 9 au 23 juin pour les masters class et la finale. Cependant, les humoristes reconnus internationalement ou disposant d'une grande notoriété nationale comme Ulrich Takam, Juste Parfait, Prissy la dégammeuse, Valéry Ndongo ne sont pas éligibles à ce concours. Aussi, les finalistes des saisons précédentes doivent attendre une saison avant de se représenter. Pour cette saison 5, les finalistes de la saison 3 peuvent se représenter, pas ceux de la saison 4.

Le casting physique est une opportunité pour les candidats de rencontrer les organisateurs et de faire valoir leurs talents en live avec spontanéité et finesse. En parallèle, en vue d'étendre la chance aux candidats résidant en dehors des villes où se dérouleront les castings, les candidats peuvent

aussi postuler en ligne via le lien disponible sur le compte Facebook de l'événement. « Les castings en ligne de la saison 5 de « Mon premier Montreux by Castel beer » sont ouverts ! Tu rêves de faire rire au-delà des frontières africaines ? C'est ton moment de briller ! Inscris-toi dès maintenant et tente ta chance de monter sur la scène mythique de Montreux comedy », peut-on lire dans un post.

Pour cette 5e édition, les huit artistes qui accéderont à la finale seront désignés ainsi : quatre finalistes choisis par le jury lors des demi-finales, deux choisis par le public et le jury pendant les battles, deux autres finalistes choisis par les votes en ligne. « Le gagnant se produira au Montreux Comedy Festival en novembre 2025. Les modalités de sa participation seront à la charge, sous la responsabilité et aux frais de la société organisatrice », a indiqué « Mon premier Montreux Afrique ».

Merveille Jessica Atipo

COHÉSION SOCIALE

Des jeunes de la Bouenza échangent autour d'un match de football

Le Collège des jeunes de la Bouenza a organisé, le 28 janvier, un match de football à Madingou, chef-lieu du département, dans le cadre du renforcement de la cohésion, de l'union, de la fraternité entre les jeunes ressortissants des différentes localités de ce département.

Le match a opposé l'équipe Saint Michel de Madingou au collectif Collège des jeunes de la Bouenza (rassemblement des jeunes de Nkayi, Madingou, Loudima, ...). Au terme de la rencontre, les deux équipes se sont neutralisées sur le score d'un but partout.

A en croire Murphy Mouyoki, coordonnateur général du Collège des jeunes de la Bouenza, cette rencontre a été organisée en prélude aux consultations de la jeunesse de chaque district qui se dérouleront dans les jours à venir. Il a expliqué que ces consultations sont relatives à la tenue des premières assises de la jeunesse de la Bouenza qui seront organisées par la structure qu'il dirige.

«L'organisation de ce match

visé à renforcer la cohésion sociale et les liens fraternels entre filles et fils de la Bouenza afin de promouvoir notre département avec l'adoption d'une politique participative des jeunes au développement local», a-t-il indiqué. Il a ajouté que les joueurs et l'assistance ont bien accueilli cette activité et ont demandé la multiplication de telles initiatives afin de garantir l'affermissement et le renforcement des liens fraternels.

Notons que le Collège des jeunes de la Bouenza est une organisation des filles et fils de ce département ayant pour objectif de promouvoir ses valeurs. Elle réunit des jeunes de la Bouenza sans distinction des ethnies, des partis politiques, de religion, etc.

Rude Ngoma



Des joueurs/DR



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DU PLAN ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

PROJET DE CREATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES
ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) CABINET/FIRME EN GARGE DE L'ANALYSE DES DIMENSIONS SOCIALES DES RISQUES CLIMATIQUES EN REPUBLIQUE DU CONGO (RELANCE)

(Publication du 31 Janvier 2025)

1. Contexte

Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD) un Prêt d'un montant de 70 millions USD et un Don d'un montant de 12 millions USD avec le Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo-P 177786). Le ProClimat a aussi bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions USD de la part de l'IDA. La durée du Projet est de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds serviront à effectuer le paiement au titre du contrat suivant : « recrutement d'un(e) cabinet/firme en charge de l'analyse des dimensions sociales des risques climatiques (y compris du changement climatique) en République du Congo notamment dans les zones d'intervention du projet ».

2. Objectif de la mission

L'objectif général de cette consultation est de faire une analyse détaillée des impacts différentiels des risques climatiques (y compris du changement climatique) sur les groupes les plus vulnérables du Congo notamment sur les groupes vulnérables vivants dans les trois zones paysagères distinctes du ProClimat qui sont les régions du nord, du centre et du sud.

3. Commanditaire de la mission

Le Ministère de l'Économie, du Plan et de l'Intégration Régionale (MEPIR) à travers l'Unité de Gestion du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés, à présenter leur candidature en vue de la fourniture des services de cette prestation.

4. Profil du prestataire

Le prestataire devra répondre au profil suivant :

- Être une firme / cabinet d'étude avec au moins une expérience de 8 ans, dans les questions de changement climatique et le développement social, résilience et développement communautaire
- Avoir une expérience avérée dans la gestion et mise en œuvre des projets liés à la résilience climatique, et/ou aux dimensions sociales du changement climatique
- Avoir réalisé au moins deux missions similaires ;
- Avoir une expérience avérée dans l'engagement avec les réseaux de la société civile, les ONGs et communautés locales ainsi qu'un accès aux principales parties prenantes au Congo et une vaste expérience dans la collecte de données ;
- Avoir la capacité à développer et utiliser des outils spécifiques pour l'analyse des risques climatiques
- Avoir une connaissance fine du contexte national y compris les défis sociaux et environnementaux auxquels le pays est confronté,

ou une expérience d'au moins 5 ans dans le pays ou dans la région, prouvée par des expériences antérieures, serait également un atout ;

-Avoir travaillé avec un projet financé par la Banque mondiale ou autres bailleurs serait un atout ;

5. Durée du contrat

La durée du contrat est de 4 mois.

6. Dossiers de candidature

Les dossiers de manifestations d'intérêts doivent être constitués d'un document prouvant son existence juridique, sa qualification et/ou son expérience pertinente dans la réalisation des missions similaires, les références des anciens employeurs ainsi que la liste du personnel dédié à la mission.

7. Processus de sélection

La sélection du prestataire se fera en accord avec les procédures définies dans le règlement de passation de marché pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets d'investissement (FPI) de la Banque mondiale, version de septembre 2023. La méthode de sélection à utiliser est la Qualification des Consultants.

Les cabinets/firme d'études intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des termes de référence (Tdrs) de l'activité à travers e-mail suivante : proclimatcongo@gmail.com, ou à l'adresse mentionné ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes, du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00.

Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique, sis Impasse du croisement du Groupe Scolaire Remo et l'Avenue Maréchal Lyautey, Résidence Ex Air Afrique, Brazzaville, Email : proclimatcongo@gmail.com, Tél. + 242 : 06 696 16 10

8. Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse email suivante : proclimatcongo@gmail.com, au plus tard le 14 février 2025 à 14 heures 00

Veuillez préciser en objet le titre de l'AMI. Les dossiers remis en retard ne seront pas acceptés.

Fait à Brazzaville, le 30 janvier 2025

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU

DESCENTE PARLEMENTAIRE

Le député de Lumumba 1 rend compte à ses mandants

Le député de la première circonscription électorale Emery-Patrice-Lumumba, premier arrondissement de Pointe-Noire, Louis Gabriel Missatou, y a effectué le 28 janvier une descente parlementaire en vue de rendre compte à ses mandants des conclusions de la septième session ordinaire dite budgétaire tenue du 15 octobre au 23 décembre 2024, à Brazzaville.

La descente a été précédée par la pose de la première pierre de construction du quatrième forage d'eau au quartier 119, Tchimbamba marché. Face à ses mandants, Louis Gabriel Missatou a déclaré: « Nous sommes venus rendre compte à nos mandants, conformément à nos engagements, des conclusions de la septième session ordinaire dite budgétaire du Parlement, en insistant principalement sur deux points ou deux affaires, notamment le vote de la loi de finance 2025 avec l'adoption du budget qui s'élève en recettes à la somme de 2519 milliards 260 millions FCFA et en dépenses à la somme de 1946 milliards F CFA avec un excédent budgétaire prévisionnel de 573 milliards 260 millions FCFA ».

Le budget, a expliqué le député, représente les ressources liées au fonctionnement normal et régulier de l'Etat. Il a également insisté sur le vote de la loi relative à l'âge de départ pour la retraite des agents relevant du code de travail qui permet de le concilier avec le départ pour la retraite à la fois des employés du secteur privé et ceux du secteur public, c'est-à-dire 60 ans pour les employés manœuvres et 63 pour les agents de maîtrise, 65 pour les cadres et 70 pour les cadres hors catégories.

Louis Gabriel Missatou a précisé que cette session n'avait

pas que le vote du budget à traiter. Il y avait au total 24 affaires à dont 16 ont été traitées et 8 autres reportées à la prochaine session.

Pour le député, cet échange interactif avec ses mandants a aussi concerné plusieurs sphères de la vie des habitants de Pointe-Noire en général et ceux de Lumumba 1 en particulier. Ainsi, répondant à leurs préoccupations sur les questions d'insécurité, la cherté de la vie et les difficultés liées au transport en commun, Louis Gabriel Missatou a directement interpellé les responsables de chaque famille individuellement, par ce que selon lui, les parents représentent les premiers annonceurs d'alerte sur les ensembles des comportements déviants de leurs enfants.

« Lorsque les jeunes gens affichent des comportements déviants dans les quartiers, ces derniers sont issus des familles. C'est donc la responsabilité d'abord des parents, ils doivent les dénoncer aux responsables de quartiers et aux services compétents pour arrêter net ces comportements blâmables et punissables affichés par leurs enfants. Chaque famille doit être le gendarme, le garant de la sécurité dans son quartier et dans nos villes », a-t-il signifié.

Sur les questions liées aux diffi-



Louis Gabriel Missatou posant la première pierre de construction du 4e forage d'eau/Adiac

cultés observées dans les transports en commun dans la ville, le député a pensé que celles-ci sont occasionnées par l'état de délabrement avancé de l'ensemble du réseau routier urbain. « Dans ce cadre, nous avons ainsi l'honneur de dire que tout le réseau routier vierge de la ville de Pointe-Noire est arrivé en fin de vie. Nous avons eu le bonheur de bénéficier du lancement, le 28 février dernier, par le président de la République, des travaux de la municipalisation additionnelle. Dans cette optique, nous avons reçu récemment le ministre d'Etat, Jean Jacques Bouya, qui est venu constater le week-end dernier l'avancement des travaux sur les principales artères routières de la ville. Nous

avons au total six grands chantiers en cours de réalisation, une fois terminés, ces travaux vont impacter favorablement la mobilité des habitants de Pointe-Noire », a-t-il indiqué. Sur la flambée des prix des principales denrées alimentaires, le député prévoit l'interpellation au niveau du Parlement du ministre en charge de ces questions.

Un quatrième forage d'eau pour les habitants de Lumumba 1

La pose de la première pierre de construction du quatrième forage d'eau à Lumumba 1, au quartier 119 Tchimbamba marché, a émerveillé les habitants. La durée d'exécution des travaux est fixée à 21 jours. Le forage atteindra les profondeurs de 70 à 80 mètres

et sera équipé d'une pompe avec un cubage débiteur d'environ 15 mètres cubes par heure. L'aménagement d'une cabine autour du forage est prévu en vue de sécuriser les bornes, c'est-à-dire les robinets de puisage et faciliter l'accès. Cette même cabine assurera la sécurité du forage pour éviter les actes de vandalisme. Une cuve de trois mille litres y sera superposée.

Dans son mot de remerciements, Guillaume Pangou, chef de quartier 119 Tchimbamba marché; a signifié que ce projet montre à quel point le député de sa circonscription compatit aux multiples difficultés rencontrées par les habitants de cette circonscription en matière de ravitaillement en eau potable. « Ce quatrième forage vient à point nommé combler les attentes des habitants du quartier 119, Tchimbamba marché, confrontés quotidiennement aux problèmes de délestage en eau potable imposés par la société La congolaise des eaux qui a pourtant le monopole de la desserte en eau potable dans toute la ville », a-t-il déclaré.

Notons que pour lutter contre le chômage des jeunes de sa circonscription, le député de Lumumba 1 forme depuis quelques années plusieurs d'entre eux aux métiers de la coiffure, couture, soudure et conduite.

Faustin Akono et Séverin Ibara



ABONNEZ VOUS
GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ
LE QR CODE

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC
NEWSLETTER

L'information du Congo
et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir
la newsletter et restez informé des
principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdenechesdebrazzaville.fr



AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN QUALITE DE L'AGENCE DE VERIFICATION INDEPENDANTE (AVI)

(RELANCE)

(Publication du 31 janvier 2025)

1. Contexte

Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD) un Prêt d'un montant de 70 millions USD et un Don d'un montant de 12 millions USD avec le Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P177786). Le ProClimat a aussi bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions USD de la part de l'IDA. La durée du Projet est de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds serviront à effectuer le paiement au titre du contrat suivant : « Recrutement d'un cabinet en qualité d'Agence de Vérification Indépendante ».

2. Mandat

L'Agence de Vérification Indépendante (AVI) sera chargée de vérifier a posteriori la bonne mise en œuvre des financements de Plans d'Investissement de projet (PIP= dans le cadre de la sous-composante 2.1 et des Subventions de Contrepartie aux MPME et Coopératives et Sous-Subventions aux Groupements de producteurs dans le cadre de la composante 3 et les Transferts Monétaires ou Bons de Travaux Publics de Haute Intensité de Main d'œuvre (TP HIMO) dans le cadre de la composante 6 du Projet.

3. Commanditaire de la mission

Le Ministère de l'Economie, du Plan et de l'Intégration Régionale (MEPIR) à travers l'Unité de Gestion du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés, à présenter leur candidature en vue de la fourniture des services de cette prestation.

4. Profil du prestataire

L'Agence de Vérification Indépendante devra répondre au profil suivant :

- Être un Cabinet d'études ou un cabinet d'audit avec au moins une expérience de 5 ans dans les études, dans le développement communautaire ou/et de l'accompagnement, des bénéficiaires ou des populations cibles ;
- Avoir une expérience d'au moins 3 ans en audit ou contrôle en études économiques des infrastructures rurales ;
- Avoir une expérience d'au moins 3 ans sur des thématiques similaires (infrastructures rurales, développement communautaire, subventions, sécurité alimentaire) serait un atout ;
- Avoir une connaissance fine du contexte national ou une expérience d'au moins 5 ans dans le pays ou dans la région, prouvée par des expériences antérieures, serait également un atout ;
- Avoir travaillé avec un projet financé par la Banque mondiale

ou autres bailleurs serait un atout ;

N.B : Seules les missions approuvées (attestées) seront prises en compte dans l'évaluation.

5. Durée du contrat

La durée du contrat sera de 2 ans, renouvelable en fonction des résultats obtenus. L'AVI devra prévoir de se déplacer dans l'ensemble des zones d'exécution du projet.

6. Dossiers de candidature

Les dossiers de manifestation d'intérêts doivent être constitués d'un document prouvant son existence juridique, sa qualification et/ou son expérience pertinente dans la réalisation des missions similaires, les références des anciens employeurs ainsi que la liste du personnel dédié à la mission.

7. Processus de sélection

La sélection du prestataire se fera en accord avec les procédures définies dans le règlement de passation de marché pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets d'investissement (FPI) de la Banque mondiale, version de septembre 2023. La méthode de sélection à utiliser est la Qualification des Consultants.

Les cabinets d'études intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des termes de référence (Tdrs) de l'activité à travers l'adresse email suivante : proclimatcongo@gmail.com, ou à l'adresse mentionné ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes, du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00.

Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique, sis Impasse du croisement du Groupe Scolaire Remo et l'Avenue Maréchal Lyautey, Résidence Ex Air Afrique, Brazzaville, Email : proclimatcongo@gmail.com, Tél. + 242 : 06 696 16 10

8. Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse email suivante : proclimatcongo@gmail.com, au plus tard le 14 février 2025 à 14 heures 00.

Veuillez préciser en objet le titre de l'AMI. Les dossiers remis en retard ne seront pas acceptés.

Fait à Brazzaville, le 30 janvier 2025

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU

SOLUTION :
Le mot-mystère est : **CAPPUCCINO**

P	R	E	N	O	M	G	P	S
A	U	R	A	E	C	U	L	E
P	A	R	D	O	N	E	U	X
I	E	I	D	E	R	M	U	
E	P	U	R	E	O	R	E	E
R	E	R	U	N	I	E	L	
R	C	R	U	C	E			
A	S	I	E	E	T	U	D	E
R	I	C	R	E	E	E	N	
A	L	L	I	A	R	A	N	G
S	U	M	U	R	I			
E	N	N	U	I	R	A	N	
R	I	E	N	B	L	E	U	S

S	O	C	V	D	R					
N	E	O	P	H	Y	T	E	O	D	E
A	C	T	U	A	I	R	E	I	V	
O	N	I	N	N	E	M	O	M	E	
C	L	O	S	R	A	B	B	I	N	
J	E	A	N	O	C	R	E	N	I	
I	N	S	P	E	C	T	E	U	R	
C	A	D	E	A	U	H	A	U	T	
G	E	L	L	I	E	N	I	F		
P	A	U	Z	E	N	T	O	F	U	
C	R	E	A	N	C	I	E	R	M	
F	A	P	I	T	O	N	N	I	E	
N	A	R	R	E	N	T	E	L	U	
S	T	R	I	E	N	O	T	E	E	S
S	A	S	L	U	X	A	S	S	E	

• SOLUTION DE LA GRILLE N°195 •

6	7	2	9	3	1	5	8	4
8	9	5	4	2	6	1	7	3
4	1	3	7	5	8	2	6	9
5	4	8	1	9	2	7	3	6
2	6	7	8	4	3	9	5	1
1	3	9	5	6	7	4	2	8
3	8	4	2	1	5	6	9	7
9	5	6	3	7	4	8	1	2
7	2	1	6	8	9	3	4	5

• SOLUTION DE LA GRILLE N°202 •

8	4	6	3	7	1	9	2	5
5	1	3	6	2	9	7	8	4
9	7	2	5	4	8	1	6	3
3	6	1	9	8	2	5	4	7
2	9	7	1	5	4	6	3	8
4	5	8	7	6	3	2	9	1
6	3	9	8	1	7	4	5	2
1	2	5	4	3	6	8	7	9
7	8	4	2	9	5	3	1	6

MOTS CASÉS 10X13 • N°213

2 LETTRES
AS - EN - ET - IL - LA - OH - OU - PS

3 LETTRES
BLE - DON - ETE - LAI - LOT - MAS - MER - NUE - OSE - TGV

4 LETTRES
ANES - GITE - IRAN - MUER - OEIL - ORME - ORNA - OTAI - SEXE - SUER - USEZ - ZONE

5 LETTRES
ABUSE - ANDIN - DUNES - ENFLA - FRIRE - GUANO - HOTEL - LAGON - PAIEN - REGLA - SABLE - TONGS

6 LETTRES
ATOLLS - BRONZE - EVENTE - LEZARD - SAUNAS - SIESTE - SOLEIL

CAPITALE DU TCHAD PREND SA CARTE	MIS EN PIÈCES CENTRE ÉQUESTRE	COULEUR CLAIR FERA PLACE NETTE	OBSTACLE	ORDRE DE MARCHÉ ÎLE DE FRANCE	HORMONE SEXUELLE IL ÉTOUFFE SA PROIE
IL A 10 PATTES PRONOM RELATIF					
AU SUD DE CUBA SERMON				PETIT PROBLÈME AVERÉ	
				AVARE BOUCHE TORDUE	
AUGE UN PEU DE CITRON					FÊTE
		INSULAIRES GESTES TOUCHANTS			
FRISSENT MAL	PAYSAGE SAHARIEN BRUIT DE SOURIS		GRANDE ÉPOQUE	FERME INDICE BOURSIER	
				DÉMONSTRATIF NE FAIT PAS L'UNANIMITE	
RELATION DE PROXIMITÉ	ARTICLE GAMIN	ARNACHER FAIT DE LA COUTURE			
		FAIT MAL AMOUREUX			DIFFÉRENT
TRANCHANT MÉTAL			LE DERNIER, C'EST NICOLAS	DIEU GREC	
	MIT EN BOITE RAID BOURSIER			CONSULTÉE ÉLIME	
SERRE LES DENTS FERA PAREIL		MAISON OCCUPÉE SOLEIL DIVIN			SURT LE DOCTEUR
			ADRESSE AU ROI		
ACCUMULATION		MIS HORS D'ÉTAT DE NURE			

M B E E Z R N S M E H H T G S
A A M I L L E O R D A L I E O
N Z U N J P N V F R I I B O U
G A H O U O U A I F K G M M F
R R R L P A B C D S U L A E R
O P C O P P O A E J I O G T E
V R L C M T E I R L A O B R R
E E O D P R K L B D L G N I U
T T D U D E O O Y P I E U E E
O E I M E I A C A M E L I A V
R X E P F R R O C L E R G E R
D T U I I U A R E I C N O F E
U E X N C A K B E R I V A N F
E R U G I L F E N N E C N G E
G R A T T O I R E B A L L Y S

- | | | |
|----------|-----------|----------|
| BAZAR | GEOMETRIE | NAVIRE |
| BOUFFON | GRATTOIR | ODIEUX |
| BROCOLI | HAIKU | ORDALIE |
| CAMELIA | HARICOT | PAUVRE |
| CLERGE | IGLOO | PERONE |
| COLONIE | JAGUAR | PRETEXTE |
| CORMORAN | JOBARD | PUCELLE |
| DEFICIT | KARAOKE | REVISION |
| DERBY | LAURIER | RHUME |
| DUMPING | LIGURE | SEPULCRE |
| FENNEC | MANGROVE | SOUFRE |
| FERVEUR | MILLE | SYLLABE |
| FONCIER | MONOPOLE | TORDU |
| GAMBIT | | |

• SUDOKU • GRILLE N°196 • FACILE •

2	4			1	5	9
7	5		8	9		1
			4	6		
6			7	9	8	
	1	3	4	7		
9	7	8			1	
	5	2				
4		9	6		7	2
6	3	4			9	8

• SUDOKU • GRILLE N°203 • DIFFICILE •

5			1			9	
9	2					4	1
		6	4				
4		3			5	2	
	3			6			
8	5		6		9		
		5	7				
1	7					8	5
4			8				7

EXPLOITATION MINIÈRE

Alerte sur une pollution au mercure à Kimba

L'utilisation du mercure est signalée à la mine d'or de Kimba, ce qui mettrait en danger la vie de la population et l'environnement. Le député de la circonscription électorale unique de ce district, dans le département de Djoué-Léfini, Antoine Beli Bokolojoué, qui sort d'une descente dans cette partie du pays avec dix de ses collègues, dit avoir reçu des témoignages des orpailleurs.

Une catastrophe écologique est en voie de se produire dans la sous-préfecture de Kimba si l'on n'y prend garde. « Les gens sur le site et les habitants de Kimba sont scandalisés parce qu'ils parlent de la pollution au mercure, ce que les orpailleurs ont accepté. Cette question nous interpelle donc. Il se trouve que dans notre délégation il y a un certain nombre de députés qui sont de la commission de l'environnement, sécurité alimentaire et développement durable. Je pense qu'ils vont prendre leur responsabilité », a lâché Antoine Beli Bokolojoué, visiblement choqué du désastre en devenir.

En effet, depuis son élection en 2022, le député de Kimba ne cesse d'interpeller les exploitants de la mine d'or de sa circonscription sur le respect du cahier des charges et des questions environnementales. Faisant partie de la délégation, le député de la circonscription unique de Ngoko, dans le département de la



Les orpailleurs/DR

« Les gens sur le site et les habitants de Kimba sont scandalisés parce qu'ils parlent de la pollution au mercure, ce que les orpailleurs ont accepté. Cette question nous interpelle donc. Il se trouve que dans notre délégation il y a un certain nombre de députés qui sont de la commission de l'environnement, sécurité alimentaire et développement durable. Je pense qu'ils vont prendre leur responsabilité »

Cuvette, Blaise Ambeto, a vu également la catastrophe en devenir. Président de la commission Plan, aménagement du territoire et infrastructures lors de la quatorzième législature, il a dit avoir fait le même constat à Kakamoéka, dans le Kouilou. Selon lui, la ministre en charge des questions de l'environnement a effectué une descente à Kellé, dans la Cuvette Ouest, pour faire le même constat.

« Ce que nous avons vu hier à Kimba, c'est catastrophique. C'est très, très grave dans le cadre de la gestion de l'environnement et de la protection de la vie de la population de Kimba. Par rapport à ce que nous avons vu, la population est en danger. Notre constat ne va pas rester sans suite, le député de Kimba a son rapport à faire qui sera adressé à qui de droit. Il faut que des mesures nécessaires soient prises pour sauver la vie des habitants », a martelé Blaise Ambeto.

Parfait Wilfried Douniama

À LA CROISÉE DU ZÉNITH PARIS LA VILLETTE

Roga Roga et Extra Musica fin prêts

La légende de la rumba congolaise, Roga Roga, leader du mythique orchestre Extra Musica, est à l'arrivée à Paris longtemps à l'avance pour préparer le concert au Zénith Paris La Villette, le 1er février. Avec ses musiciens au complet, cap vers le rendez-vous culturel parisien.

Les écrits et les images de la préparation font actuellement le tour des réseaux sociaux et de la presse écrite / télévisuelle / radiophonique classique. Roga Roga a multiplié les passages sur les plateaux et, surtout, a pris un temps considérable dans les studios avec ses musiciens qui l'ont rejoint à Paris.

L'heure est désormais à la détente, confiant pour sa prestation où il ira à la conquête de nombreux amoureux de la musique des deux rives du majestueux fleuve Congo à l'étranger, dans l'une des salles mythiques de la capitale française.

C'est, d'ailleurs, détendu qu'il a effectué un passage, le 27 janvier dernier, à l'émission «Couleurs tropicales» de Claudy Siar sur Radio France internationale. Accompagné sur le plateau de Norbat de Paris, il a expliqué pourquoi avoir associé au prochain concert le concept de la sape. Une place de

choix sera faite aux sapeurs, a-t-on appris. La sape et la musique congolaise coexistent depuis belle lurette !

À propos de son retour à Paris après sa prestation réussie au Casino, l'artiste congolais a cité cette ville comme étant le lieu pour présenter les tendances musicales africaines. Et puis, quant au repli identitaire du moment, la France doit plutôt tenir compte « de la mondialisation, vecteur du vivre ensemble », a-t-il confié. « Nos combattants ont participé à la libération de la France, sans oublier que Brazzaville a été Capitale de la France libre », a-t-il rappelé.

Alors, culturellement, avec un des titres au programme évoquant l'appui au devoir de mémoire, «Bokoko», plus de 57 millions de vues, place à la musique. Rendez-vous est donné ce samedi 1er février au Zénith Paris La Villette !

Marie Alfred Ngoma

